

LES ARBRES REMARQUABLES DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

D. Bauchard

EN 1995, les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF), en concertation avec l'Office national des forêts (ONF), ont fait l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau, afin d'en assurer la sauvegarde et la mise en valeur. Signalés par un rond bleu apposé sur leur tronc, ces d'arbres d'exception se caractérisent par leur dimension, leur aspect, ou leur histoire hors du commun. Ils ont été répertoriés dans un guide régulièrement actualisé, afin de tenir compte des dommages causés par les tempêtes qui ont touché la forêt en 1999 et 2009.

Les AFF ont invité l'association nationale A.R.B.R.E.S. (Arbres remarquables : Bilan, Recherche, Études et sauvegarde), représentée par son président Georges Feterman accompagné d'une quarantaine de ses membres. Cette rencontre a eu lieu le 27 octobre 2012, à Fontainebleau et a permis de faire le point sur ce sujet qui suscite un intérêt croissant.

La matinée a été consacrée à un séminaire de réflexion sur ce sujet. Après une présentation de l'AFF, de ses activités et de son action dans le domaine spécifique des arbres remarquables, Georges Feterman a fait le point sur l'avancement de l'inventaire des arbres remarquables de France, qui devrait déboucher sur un premier colloque national en 2014. Celui-ci devrait mettre en avant la défense de ces arbres. Pierre Graber, qui anime depuis de longues années le groupe « Arbres remarquables » des AFF a ensuite présenté la brochure qu'il a rédigée spécialement pour cette occasion : celle-ci retrace en particulier la genèse de l'inventaire des 750 arbres remarquables de la forêt et présente les méthodes de travail utilisées avant de présenter une sélection d'arbres, dont certains sont bien connus des promeneurs, comme le « Bonsaï » du Rocher-Canon. Il rappelle que tout récemment, le « Jean-François Millet » a

été gravement endommagé à la suite d'un coup de vent, illustrant ainsi la fragilité de ces « monuments de la nature ».

Anne-Marie Granet, chargée des arbres remarquables au niveau de la direction nationale de l'ONF, a ensuite évoqué la façon dont l'Office a intégré cette préoccupation dans la gestion des forêts publiques, avec un recensement des sujets à préserver. Dès 1911, un premier inventaire en en répertoriant 630 a été établi. Une base de données existe au niveau national depuis 1996. Augustin Bonnardot du CAUE 77 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a fait le point de l'inventaire établi dans le département et présenté la nouvelle édition des *Arbres remarquables de Seine-et-Marne* qui contient des photos d'art d'une soixantaine d'arbres d'exception qui sont le reflet de la diversité et de la beauté de la nature seine-et-marnaise.

Lors du débat qui a suivi ces interventions, on a constaté que la préoccupation « Arbres remarquables » était de plus en plus présente non seulement dans les forêts domaniales mais également dans les villes ou dans les parcs de château ou propriétés qu'ils soient publics ou privés. Hélène Verlet, vice-présidente de la SAMCF, a évoqué la qualité des arbres situés dans le parc du château de Fontainebleau : certains d'entre eux mériteraient le label « arbres remarquables ». S'agissant des critères retenus pour identification, le débat a fait apparaître que très souvent, les critères subjectifs, affectifs, voire le coup de cœur, jouaient un rôle important dans l'attribution de la « remarquabilité ».

L'après-midi, une tournée en forêt a permis d'aller à la rencontre de ce patrimoine vivant et de voir de nombreux arbres remarquables ou insolites au Rocher-Canon en suivant le sentier Denecourt entretenu par les Amis de la Forêt. La journée s'est conclue à Franchard par un coup d'œil du très bel alignement des 18 pins laricio et la visite du Centre d'écotourisme.

L'ASSOCIATION A.R.B.R.E.S.

VOICI MAINTENANT une vingtaine d'années, les premiers adhérents de l'association A.R.B.R.E.S. sont tombés dans une étrange « marmite », celle des arbres remarquables. La potion magique qu'elle contient génère un curieux état second qui pousse à rechercher, dans les villages et les forêts, dans le plus petit des hameaux, l'arbre extraordinaire qui va marquer les esprits. Car le domaine des arbres remarquables est avant tout une affaire de cœur, ou plutôt de coup de cœur. C'est même le premier des critères qui permet de définir un arbre remarquable. On parcourt la campagne, on fréquente d'innombrables coins perdus, et tout à coup, il est là, il s'impose comme une évidence, il devient inoubliable !

On note précisément ses coordonnées, les moyens d'y accéder. On prend ses mensurations. On meurt d'envie de connaître son âge, son histoire, on cherche le meilleur moyen de le protéger. Tous les « chercheurs d'arbres » souhaitent inévitablement faire partager leurs découvertes. Publier s'impose comme une nécessité, et rassembler les informations devient une demande pressante, à laquelle l'association A.R.B.R.E.S. tente modestement de répondre !

Au-delà de l'émotion spontanée, quelques critères plus rigoureux permettent de définir un

arbre remarquable. Son âge, tout d'abord, parfois bien difficile à définir. La France possède quelques arbres assurément millénaires, en particulier des ifs, des oliviers, des châtaigniers et des chênes. La forêt de Fontainebleau abrite quelques sujets très âgés qui entrent dans ces critères, comme le chêne dit « de Sully ».

Les dimensions et les formes de l'arbre sont, bien sûr, des critères déterminants pour affirmer le caractère remarquable d'un arbre. En forêt de Fontainebleau, on retiendra par exemple le chêne du Rocher-Canon, perché sur un rocher, à deux pas du parking.

Des liens forts avec l'histoire ou avec le monde des artistes peuvent être un critère complémentaire. On retiendra, en ce sens, le chêne Millet, qui enveloppe un rocher.

L'association A.R.B.R.E.S. a créé en l'an 2000 le label « Arbre remarquable de France », pour encourager à la sauvegarde et à l'entretien de ces sujets d'exception. Grâce à un partenariat avec l'ONF, plusieurs arbres forestiers sont englobés dans la liste des arbres remarquables de France.

À travers cet article, nous souhaitons, bien sûr, développer les contacts avec les Amis de la forêt de Fontainebleau, par nature amoureux des beaux arbres.

G. Feterman

